

## **Faire du secteur privé le moteur de la croissance et du développement quand la reprise reste fragile : le rôle de l'OCDE**

*Note de discussion pour la consultation avec la Commission de liaison de l'OCDE*

*18 janvier 2012*

### **I. Introduction**

1. La reprise économique mondiale se trouve quasiment à l'arrêt, en raison d'un profond manque de confiance des marchés: la croissance a faiblit dans les pays de l'OCDE (les prévisions pour 2012 ont été ramenées de 2,3 % à seulement 1,6 %), la zone euro entre en récession, les échanges ont nettement ralenti et le chômage de longue durée est devenu un grave problème social dans de nombreux pays. L'économie mondiale est actuellement paralysée par une forte incertitude. Cet environnement appelle des solutions d'urgence, des actions décisives et une solide coopération à l'échelle mondiale.
2. À l'heure où des centaines de millions de personnes vivent dans la pauvreté et où plusieurs milliards ne disposent pas d'un accès adéquat à l'infrastructure de base, il faut renforcer les efforts pour favoriser le développement et pour transformer les pays en développement en économies prospères et compétitives.
3. Même si les problèmes économiques immédiats et les problèmes de développement à plus long terme nécessitent des types d'interventions différents, les pouvoirs publics doivent se concentrer davantage sur le rôle joué par le secteur privé dans les échanges, l'investissement et la création d'emplois, de façon à promouvoir à la fois une croissance et un développement tirés par le secteur privé. Cet aspect est particulièrement important dans un contexte de ressources publiques insuffisantes. Il faut encourager le rôle du secteur privé par une coopération étroite entre les gouvernements (notamment au niveau du G20), afin d'éliminer les obstacles à la croissance et au développement, mais aussi d'empêcher les pays de recourir au protectionnisme comme ils ont coutume de le faire en présence de difficultés économiques nationales.
4. L'OCDE peut largement aider à remédier aux problèmes économiques actuels et aux problèmes de développement à plus long terme. L'Organisation doit rechercher les opportunités de formuler à l'intention des pouvoirs publics des orientations opportunes et ciblées, destinées à renforcer le cadre d'action en vue de relancer la croissance économique dans ses pays membres. Dans le même temps, elle doit s'attacher, *via* sa Stratégie pour le développement, à intensifier le dialogue et à partager avec les pays en développement les enseignements tirés en ce qui concerne le rôle que le secteur privé peut jouer.

- 
5. Bien que la liste des sujets que le BIAC aborde dans ce papier ne soit pas exhaustive, nous abordons plusieurs éléments qui doivent être mis en avant dans les travaux de l'OCDE : les marchés financiers, la création d'emplois, la gouvernance, l'ouverture des marchés aux échanges et à l'investissement, la croissance verte, la fiscalité et la concurrence.

## II. Défis et opportunités pour...

### ... relancer l'économie...

6. La reprise s'est sensiblement détériorée et l'économie mondiale est confrontée au risque d'une nouvelle récession, à moins que les pouvoirs publics n'interviennent de façon appropriée. La crise de la dette souveraine européenne est devenue un problème planétaire, sapant la confiance des entreprises et mettant en péril le système financier mondial. Si l'accord conclu les 8-9 décembre 2011 dans l'objectif d'accroître la discipline budgétaire au sein de l'Union européenne (UE) constitue une étape importante vers la mise en place d'une UE opérante et plus stable, il n'est néanmoins pas suffisant. Pour redonner confiance aux marchés, il est nécessaire de surmonter les différences politiques et d'introduire des mesures plus vigoureuses et plus décisives dans tous les pays membres de l'UE. Cela passe notamment par une clarification du rôle de la Banque centrale européenne.
7. La *mise en œuvre* d'accords politiques est essentielle. Le retard dans la prise de décisions politiques ainsi que la stagnation du déploiement des réformes ont déjà conduit à un grave phénomène de contagion au sein et au-delà même de la zone euro. Le Plan d'action du G20 pour la croissance et l'emploi, approuvé à Cannes en novembre 2011, doit être appliqué de manière concertée, transparente et rapide pour restaurer durablement la confiance des entreprises.
8. Alors qu'il est impératif d'assurer une plus grande coordination des politiques au sein des grandes économies (particulièrement au niveau du G20 et de l'UE), le rythme et l'ampleur de l'assainissement budgétaire de chaque pays doivent être minutieusement définis au cas par cas. Certaines économies devront envisager des mesures anticycliques. Par son dynamisme, le secteur privé peut stimuler le potentiel de croissance, ce que faciliteraient des réformes structurelles qui réduisent les procédures administratives, encouragent l'investissement des entreprises privées et incitent les banques à prêter.

### ... et promouvoir le développement.

9. Même si la planète est aux prises avec des problèmes économiques immédiats, une action mondiale n'en demeure pas moins nécessaire pour renforcer le développement. La Stratégie de l'OCDE pour le développement et le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui s'est tenu à Busan (Corée) en 2011, peuvent jouer un rôle clé en permettant une croissance plus forte, plus inclusive et plus durable dans les pays en développement.
10. L'aide demeure essentielle, mais il est évident qu'elle ne peut générer à elle seule une croissance solide, durable et équilibrée dans ces pays. Le sommet 2010 du G20, à Séoul, a envoyé un signal fort aux gouvernements et au secteur privé à propos de l'importance de la contribution de ce dernier au développement. Le BIAC encourage la Stratégie de l'OCDE pour le développement à faire de la mobilisation du secteur privé, étranger et local, l'une de ses priorités, en vue de dynamiser l'infrastructure, l'agriculture et de nombreux autres secteurs de l'économie.

- 
11. Les entreprises n'investiront ou ne créeront des emplois (surtout dans les branches à forte valeur élevée et dans celles qui concentrent la plupart des nouveaux emplois de qualité) que si elles sont certaines de rentabiliser ces opérations. Or, la confiance fait souvent défaut dans bien des pays en développement. Afin de libérer tout le potentiel du secteur privé dans ces pays, la Stratégie de l'OCDE pour le développement doit montrer qu'il est capital d'instaurer en premier lieu un environnement d'affaires propice, attrayant et prévisible. À cette fin, certaines conditions de base doivent être en place : la paix et la stabilité, l'état de droit, une bonne gouvernance publique, des marchés ouverts aux échanges et à l'investissement, une infrastructure adéquate, ainsi que de multiples autres facteurs, décrits ci-après. La coopération et le dialogue public-privé au niveau local, national et international sont deux préalables fondamentaux à ce possible environnement des affaires <sup>1</sup>.

### III. Recommandations pour les politiques publiques et rôle de l'OCDE

#### Marchés financiers

12. Alors que la crise de la dette souveraine continue d'avoir des répercussions sur les établissements financiers, il est indispensable de rétablir la solidité du système bancaire pour relancer la croissance économique. Étant donné qu'un large éventail de pays de l'OCDE sont susceptibles de rencontrer de grandes difficultés de financement en 2012 et qu'il existe d'importants risques de contagion à l'extérieur de la zone euro, un leadership politique collectif et décisif sera nécessaire au sein et hors de la zone euro si l'on veut trouver une issue crédible et transparente à la crise de la dette souveraine. Fort du succès initial des mesures de coopération qu'il a déployées lors de la survenue de la crise, dans l'optique de relancer les économies nationales, le G20 doit poursuivre ses efforts concertés pour éviter une crise mondiale plus profonde.
13. Tout projet de nouvelle réglementation doit davantage prendre en compte l'impact cumulé des différentes réformes du secteur financier déployées ensemble et couplées à d'autres mesures. En outre, les variantes et exigences supplémentaires locales auraient pour effet de fausser la concurrence et de saper la croissance (par exemple, la taxe sur les transactions financières proposée dans certains pays se traduirait par un recul du crédit, par des distorsions de la concurrence, par un surcoût pour les consommateurs et par un fléchissement de la croissance). En outre, sous sa forme actuelle, le cadre Bâle III est préjudiciable aux investissements dans les économies en développement et aux échanges avec ces économies, car il a des effets involontaires sur le financement des exportations à long terme et des échanges à court terme.
14. L'OCDE peut jouer un rôle majeur en analysant les possibles répercussions cumulées des différentes réglementations du secteur financier et en soulignant la nécessité d'une plus grande cohérence des actions. Cette sorte de message politique pourrait grandement aider au rétablissement de la confiance des marchés. La Stratégie de l'OCDE pour le développement tient aussi une place essentielle en mettant en avant l'importance de l'inclusion financière, des places boursières et des marchés obligataires locaux, ainsi que des flux d'information sur les marchés de capitaux.

---

<sup>1</sup> Plus précisément, l'aide doit améliorer l'environnement général, encourager l'innovation pour le développement et maximiser l'investissement du secteur privé dans des secteurs et domaines spécifiques (*via* des partenariats public-privé, le cas échéant), de façon que le secteur privé puisse *in fine* prendre en charge certains projets et responsabilités.

---

## Création d'emplois

15. Étant donné la persistance d'un taux de chômage élevé dans nombre de pays de l'OCDE, surtout parmi les jeunes, il est impératif que la création d'emplois et l'amélioration de l'employabilité de tous les individus restent des priorités absolues. Pour instaurer un climat de confiance propice à l'investissement et à la mise en place d'emplois durables, il faut que les pouvoirs publics définissent des stratégies nationales claires et pragmatiques, qui soutiendront la croissance et la création d'emplois. Ces stratégies doivent inclure des politiques actives du marché du travail et des politiques sociales efficaces, tenant compte des facteurs macroéconomiques mondiaux et nationaux. De telles politiques devront être appuyées par une collaboration entre les ministères, notamment du Travail, du Budget et de l'Éducation, ainsi que par un dialogue avec les partenaires sociaux. Dans les pays où le chômage élevé ne décroît pas significativement, il peut être nécessaire de continuer d'aider les chômeurs et d'activer la création d'emplois par des mesures à court terme ciblées.
16. Il est crucial de maximiser les possibilités d'emploi pour tous les individus, grâce à un cadre favorisant l'adoption de formes d'emploi flexibles, telles que le travail à temps partiel ou le travail temporaire. Les politiques du marché du travail et les régimes de prestations sociales doivent être efficacement liés afin de procurer le plus de bienfaits et d'opportunités, ce que permettent des approches flexibles. Des mesures destinées à accroître les opportunités économiques pour les femmes, les migrants, les travailleurs âgés et les personnes handicapées sont nécessaires, étant donné, en particulier, la dynamique du marché du travail et les évolutions démographiques. La Stratégie de l'OCDE pour l'emploi demeure un cadre important pour traiter les problèmes d'emploi dans ce contexte de crise.
17. De même, l'OCDE doit davantage s'attacher à explorer la contribution de l'éducation à la croissance économique, afin que les pouvoirs publics sachent mieux comment optimiser le rendement de leurs investissements dans différentes composantes des systèmes d'enseignement et de formation, ou le rendement des incitations qu'ils peuvent proposer.
18. À plus long terme, la Stratégie de l'OCDE sur les compétences offre la possibilité de présenter aux autorités des analyses et des orientations précieuses pour anticiper, actualiser et renforcer l'éducation et les qualifications, ainsi que pour mieux les adapter aux besoins actuels et futurs du marché du travail. Elle doit aussi associer le plus tôt possible les pays émergents et en développement, de manière à devenir plus inclusive et plus pertinente, sachant que l'amélioration des ressources humaines est fondamentale pour un développement tiré par le secteur privé. Parallèlement, la Stratégie de l'OCDE pour le développement doit souligner l'importance d'un meilleur accès à une éducation de qualité et de l'intégration des femmes à la population active, avec, à la clé, une progression de l'innovation et de la compétitivité nationale.

## Gouvernance

19. Une bonne gouvernance publique est cruciale pour la croissance économique, tout particulièrement lorsque l'incapacité à prendre des mesures d'urgence pour atténuer l'incertitude politique actuelle pourrait compromettre les perspectives de croissance et d'emploi, déjà faibles, pour 2012. Par ses activités, l'OCDE doit donc inciter les pouvoirs publics à cibler les domaines jugés problématiques par les entreprises et où des changements seraient source de gains de productivité et, par là-même, de croissance économique. Qui plus est, l'instauration d'une réglementation appropriée requiert la

---

participation d'un plus grand nombre d'acteurs, et notamment des milieux d'affaires. C'est pourquoi l'OCDE doit faire avancer la mise en œuvre de l'Initiative de Venise <sup>2</sup>.

20. Ces efforts de réglementation ne seront efficaces que si les politiques conçues sont pleinement déployées aux niveaux national et infranational, mais aussi dans toutes les entreprises concernées, de manière à instaurer des règles du jeu équitables. En conséquence, l'OCDE doit se doter de mécanismes pour évaluer l'application de ces politiques, ainsi que les différents aspects des contrôles et des sanctions. Une surveillance indépendante, un diagnostic de l'impact de la réglementation et une évaluation *a posteriori* sont fondamentaux pour la mise en place d'une nouvelle réglementation efficace. Un examen périodique de l'impact sur la législation peut également déboucher sur une amélioration du cadre de réglementation.
21. La bonne gouvernance constitue un autre facteur fondamental pour étayer et réorienter les politiques de développement. Un vaste cadre pour la politique publique est une condition préalable si l'on veut attirer les investissements du secteur privé qui renforceront la confiance des investisseurs, qui favoriseront une activité durable du côté des entreprises et qui soutiendront ainsi la croissance économique et la création d'emplois dans ce secteur au sein des pays en développement.
22. Lorsque la gouvernance comporte des failles, que l'état de droit est insuffisant et que l'administration publique se montre inefficace, la corruption active et passive est susceptible de se développer, compromettant largement le développement et la croissance. Des mesures anti-corruption sont donc essentielles. Le G20 doit poser les jalons de règles du jeu équitables en encourageant tous les pays à adhérer à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption. Cette convention est un texte phare, même s'il est impératif de se préoccuper davantage de l'extorsion et des sollicitations indues auxquelles les entreprises sont confrontées. Tous les pays doivent trouver des solutions, dans leur propre système juridique, en adoptant des lois anti-corruption, afin que les entreprises puissent mieux résister aux sollicitations <sup>3</sup>.

### Ouverture des marchés pour les échanges et l'investissement

23. Les politiques des échanges et de l'investissement qui éliminent le protectionnisme et favorisent des marchés ouverts et concurrentiels doivent rester une priorité absolue pour la reprise et la croissance économiques mondiales. Au début de la crise, les pays du G20 ont montré leur volonté d'agir collectivement afin d'éviter le protectionnisme, et le protectionnisme dans les échanges a été en grande partie limité. Les gouvernements doivent renouveler leurs engagements, continuer de lever les obstacles aux échanges et à l'investissement, y compris les restrictions à l'exportation et ne pas instaurer de barrières non tarifaires au commerce. Si l'Agenda de développement de Doha (ADD) parvenait à aboutir, cela permettrait de redonner confiance dans les règles de l'OMC. L'impasse actuelle de l'ADD risquant de menacer le système de l'OMC, les gouvernements doivent définir une trajectoire claire pour avancer dans les négociations. L'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges de biens et services

---

<sup>2</sup> L'Initiative de Venise appelle l'OCDE à explorer les possibilités de dialogue avec les organisations de la société civile sur les bonnes pratiques concernant la réforme du secteur public, permettant un échange sur cette réforme en période de tensions budgétaires, ainsi que sur la recherche de sources de croissance durable.

<sup>3</sup> « Commentaire sur la lutte contre la corruption, la sollicitation de pots-de-vin et d'autres formes d'extorsion », paragraphe 80 des *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* (2011).

---

environnementaux accélèrera le déploiement des technologies vertes, renforcera les économies d'échelle, fera baisser les prix, encouragera la concurrence et l'innovation, et soutiendra la création d'emplois. Les pays doivent également s'entendre sur des règles du jeu équitables au niveau mondial concernant les mécanismes de crédit à l'exportation.

24. Les services génèrent plus des deux tiers du PIB mondial et procurent plus de 50 % des emplois dans les grandes économies. La poursuite de la libéralisation des échanges de services représente donc une opportunité économique majeure, dont les conséquences peuvent se révéler très positives pour le marché du travail. Les travaux de l'OCDE sur les indicateurs pour un Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) fourniront aux décideurs des outils utiles pour identifier les obstacles, améliorer le cadre d'action national, négocier des accords internationaux et libéraliser le commerce international des services.
25. L'OCDE est consciente que des politiques complémentaires sont indispensables pour atteindre l'objectif de « croissance inclusive », et, avec son approche pluridisciplinaire, elle est bien placée pour aider les autorités nationales en clarifiant les interactions entre les échanges, les politiques du marché du travail et les instruments de la politique sociale. Ses travaux sur les échanges et l'emploi demeurent importants pour la poursuite de la libéralisation des échanges de biens et de services et pour amener l'opinion publique à accepter la nécessité d'ouvrir les marchés.
26. Encourager l'investissement étranger et les échanges internationaux constitue également une priorité centrale pour la croissance dans les pays en développement. L'OCDE doit par conséquent explorer des solutions innovantes de financement du développement, par exemple en mobilisant des sources privées par le biais de l'APD ou des partenariats public-privé. En outre, les efforts doivent être davantage axés sur l'instauration de règles du jeu équitables entre entreprises privées et publiques. Certaines économies émergentes ou en développement misent en effet sur les entreprises publiques pour leur croissance, sans se soucier de l'égalité des règles. La neutralité concurrentielle entre les entreprises privées et publiques est donc essentielle, aussi bien lorsque les entreprises privées cherchent à accéder aux marchés sur lesquels les entreprises publiques disposent d'un avantage concurrentiel que lorsque ces dernières pénètrent sur de nouveaux marchés et font concurrence aux entreprises privées. Le BIAC apporte son soutien aux travaux de l'OCDE sur cette question de premier plan et apprécierait que ses Comités de l'investissement et des échanges y participent aussi.

### Croissance verte

27. Si la croissance verte ne doit pas être considérée comme *la* solution miracle qui remplacerait nos économies sur une trajectoire de croissance durable, on s'accorde largement à penser que, face aux pressions économiques et environnementales, les questions environnementales (« vertes ») et la croissance doivent être traitées d'une manière équilibrée et se renforcer mutuellement. Il faut mettre en place des stratégies de croissance verte soutenues par des politiques prévisibles et propices, afin d'encourager des solutions rentables et recourant au marché.
28. Pour contribuer activement aux discussions internationales sur la mise en œuvre de stratégies de croissance verte (y compris Rio+20), le BIAC et l'USCIB (United States Council for International Business) ont, avec l'aide de divers sponsors, lancé un projet de dialogue sur l'économie verte (« *Green Economy Dialogue* »). Cette initiative vise à aider l'ensemble de la communauté internationale à comprendre comment parvenir à une

---

croissance verte et au progrès dans un contexte de réglementation mondiale et de marchés mondiaux (<http://www.green-dialogue.org>). Une première conférence « *Green Economy Dialogue* » s'est tenue à Washington en octobre, et a été suivie par une importante conférence qui a eu lieu à l'OCDE à Paris en novembre 2011. En 2012, deux autres conférences menées par les milieux d'affaires sont prévues, l'une au Japon et l'autre au Brésil. Elles seront organisées respectivement par notre Fédération Membre Japonaise et notre Observateur Brésilien.

29. Les stratégies de croissance verte doivent promouvoir l'investissement, l'ouverture des marchés, le développement des compétences, l'entrepreneuriat et la création d'emplois reposant sur le marché. Mais surtout, des cadres propices à l'innovation sont indispensables dans tous les secteurs, car ils encouragent les technologies innovantes et, dans la mesure du possible, la diffusion des technologies qui améliorent l'efficacité énergétique. Les politiques de croissance verte doivent par conséquent encourager l'innovation, l'entrepreneuriat, la compétitivité et les opportunités gagnant-gagnant au niveau de l'économie et de l'environnement, et ce dans *tous* les secteurs, en se concentrant sur les domaines dans lesquels les améliorations seront à la fois efficaces sur le plan économique et efficaces du point de vue de l'environnement.
30. La croissance verte est nécessaire dans le monde entier, et le BIAC se félicite que l'OCDE ait engagé des travaux sur ce thème dans les pays en développement. Le monde en développement n'est pas uniforme, et il est donc important de prendre en compte le contexte de chaque pays et de chaque projet de développement. Si l'on veut que les pays en développement adoptent des stratégies de croissance verte, il faut que celles-ci leur apportent des avantages sur le long terme.
31. Bien qu'il n'existe pas de stratégie unique pour la croissance verte dans les pays en développement, il convient de prendre en considération plusieurs aspects d'ordre général. Il faut tout d'abord lever les obstacles à l'investissement, qui ne sont pas toujours propres aux investissements verts. Il peut s'agir de mesures protectionnistes directes, ou d'obstacles liés à une gouvernance défectueuse, une infrastructure insuffisante, un manque de capacités habilitantes, une pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou l'absence de protection de la propriété intellectuelle. En outre, nous encourageons les autorités à veiller à ce que le financement public permette de mobiliser efficacement le financement privé. Des partenariats entre pays et avec le secteur privé sont essentiels. En tant qu'important moteur de croissance, le secteur privé peut participer à des projets d'infrastructure rentables dans les pays en développement, au-delà des seuls financements et investissements. Il peut également se révéler un puissant moteur pour le développement des compétences, l'innovation, le renforcement des capacités et la croissance verte, et contribuer ainsi à relever des défis de long terme.

## Fiscalité

32. Une fiscalité bénéfique pour la croissance tient une place importante dans la gamme de mesures destinées à soutenir la reprise économique et une croissance durable, *via* des systèmes d'imposition clairs et prévisibles et l'élimination de la double imposition. Les normes et principes fiscaux internationaux, tels qu'énoncés dans le *Modèle de traité fiscal* de l'OCDE et les *Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert*, sont cruciaux. Pour encourager les échanges et l'investissement transfrontières en particulier, il faut de la certitude et de la stabilité sur des aspects clés de la fiscalité, comme les établissements permanents et les prix de transfert. Forte de son expertise à la fois en matière de fiscalité et d'investissements, l'OCDE doit veiller à ce que les politiques fiscales ne servent pas des objectifs protectionnistes.

- 
33. Concernant la fiscalité et le développement, le BIAC pense que les travaux de l'OCDE y afférents (y compris les contributions au G20 à cet égard) sont particulièrement pertinents pour les politiques de développement axées sur une croissance économique et un bien-être sociétal durables. Un certain nombre d'éléments importants sont nécessaires pour progresser dans ce domaine : renforcement des capacités, cadre efficace pour les prix de transfert, transparence, lutte contre la fraude fiscale à l'international et échange d'informations.
34. Le renforcement des capacités de leur administration fiscale permettra aux pays en développement de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide et de commencer de procurer des revenus plus durables. C'est le socle qui permettra de développer de manière durable les infrastructures et les services publics, ainsi que le système de prestations sociales, et de transformer une économie informelle en économie formelle. La coopération de l'OCDE avec les pays en développement est vitale pour l'investissement et la compétitivité des entreprises et de l'économie de ces pays, car elle servira à renforcer les capacités dans le domaine des prix de transfert, conformément au principe de pleine concurrence.
35. Les milieux d'affaires, l'OCDE et d'autres acteurs s'attachent en priorité à apporter une assistance technique aux pays en développement afin de les aider à mettre en œuvre les *Principes de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert* et les principes du *Modèle de convention fiscale* de l'OCDE. Les milieux d'affaires saluent également les travaux du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à l'OCDE, dont les activités et la coopération multilatérale pour la transparence et l'échange de renseignements efficace servent clairement l'intérêt des entreprises légitimes. Les milieux d'affaires sollicitent également la participation du Forum sur l'administration fiscale dans ce domaine.

## Concurrence

36. La politique de la concurrence peut s'avérer utile pour instaurer un environnement post-crise qui s'efforce de supprimer les distorsions causées par les interventions publiques requises. Des marchés concurrentiels, soutenus par une réglementation favorable à la concurrence et une politique de la concurrence associée à des mesures réglementaires visant à promouvoir la stabilité économique, sont essentiels pour soutenir l'innovation et une croissance économique durable. Comme le montrent les études de l'OCDE, la concurrence sur les marchés des produits joue un rôle majeur dans la croissance économique, influe sur l'efficacité économique, l'allocation des ressources, et peut également améliorer le fonctionnement du marché du travail.
37. La politique de la concurrence permet de préserver l'ouverture et la transparence des marchés, de faire en sorte que des incitations encouragent une prise de risque responsable (ni excessive ni insuffisante) par les entreprises, afin de promouvoir et de favoriser l'innovation, ainsi que de produire des données empiriques destinées à orienter l'action politique à venir et la mise en œuvre de solutions. Pour que la politique de la concurrence soit efficace et soutienne l'activité et la création d'entreprises, il faut que les instances de réglementation et les autorités anti-monopole agissent de manière cohérente et proportionnée, conformément aux procédures établies et aux bonnes pratiques concernant l'application effective du droit de la concurrence. Son objectif premier est de maintenir la compétitivité des entreprises et l'efficacité des marchés avec un minimum d'interventions réglementaires.
38. La politique de la concurrence doit également recevoir l'attention qu'elle mérite dans la Stratégie de l'OCDE pour le développement. L'instauration d'un droit ou d'une politique

---

de la concurrence au niveau national, axé sur le bien-être des consommateurs et l'efficacité économique, est déterminante dans la décision prise par une entreprise d'investir à l'étranger et revêt donc une importance critique pour l'expansion de l'investissement direct étranger. Cependant, l'existence d'un droit de la concurrence est tout aussi importante que la certitude, pour une entreprise, que ce droit sera appliqué de manière fiable, transparente et non discriminatoire.

#### **IV. Conclusion**

39. Différentes mesures politiques sont nécessaires pour relancer la reprise économique et stimuler le développement. Pour ces deux objectifs, il sera essentiel de faciliter l'activité du secteur privé. Si l'on veut exploiter pleinement le potentiel de la contribution du secteur privé à la croissance et au développement, une coopération public-privé plus étroite dans tous les domaines de l'action publique sera une condition préalable à l'établissement d'un environnement d'affaires propice. Cela passe par des mesures d'urgence visant à réduire l'incertitude, ainsi que par des marchés concurrentiels ouverts, des réformes structurelles, une gouvernance et une réglementation efficaces et efficaces, et la suppression de tous les obstacles à la croissance.
40. Forte de son expertise interdisciplinaire, de ses analyses factuelles et de ses liens institutionnels avec le secteur privé à travers le BIAC, l'OCDE est l'une des organisations internationales les mieux placées pour formuler à l'intention des décideurs des recommandations opportunes et concrètes tant pour la croissance que pour le développement. Sur la base de ces conseils, nous espérons que les décideurs nationaux, au niveau du G20 et plus globalement, s'accorderont sur des actions décisives et sur leur mise en œuvre afin de rétablir la confiance et de redynamiser la reprise économique, tout en encourageant le développement. Le BIAC se réjouit de pouvoir travailler avec l'OCDE sur les questions de croissance et de développement en perspective de la réunion 2012 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres.